

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° 2008-97-4

Service consulté

FONDS D'ACTION CULTURELLE

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport, de valider un avenant pour 2008 au contrat culturel de territoire entre le Département, la Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün.

Un contrat 2005/ 2007, pour un projet culturel de territoire ...

La Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün ont bénéficié du dispositif départemental destiné à accompagner les dynamiques culturelles sur les territoires, dans le cadre d'un contrat passé avec le Département, de 2005 à 2007.

Ce partenariat a fait l'objet d'une évaluation réalisée en 2007 dont les conclusions ont permis d'appuyer une démarche engagée par les partenaires fin 2007, en vue de la négociation d'un nouveau contrat.

Un contexte qui a retardé l'élaboration d'une stratégie culturelle pour 3 ans sur le territoire ...

Simultanément, des changements sont intervenus à la Direction de l'Espace Grün et à la Communauté de Communes, avec le remplacement de l'agent de développement chargé du suivi du contrat.

Ce contexte a retardé l'élaboration du projet culturel de territoire que l'EPCI et l'association n'ont pu formaliser pour trois ans.

Un programme pour l'année 2008...

Cependant, ces structures ont élaboré un programme d'actions qu'elles s'engagent à réaliser en 2008, sur une ligne identique à la stratégie culturelle de territoire 2005 à 2007, qui portait l'ambition de :

- garantir la conservation, la mise en valeur et l'animation du patrimoine minier et de mémoire ;
- faire du territoire de Cernay et Environs un espace de création, diffusion et pratique artistique et culturelle privilégiant les formes d'expressions actuelles.

Le programme 2008 de la Communauté de Communes est adapté à sa capacité à mettre en oeuvre des actions culturelles sur son territoire.

Celui de l'Espace Culturel Grün est sensiblement identique à celui de 2007, la saison étant déjà engagée au moment du changement de direction.

Un avenant au contrat 2005/2007 proposé en 2008 (annexe au rapport) :

Afin d'assurer la continuité de la dynamique culturelle sur le territoire, la Communauté de Communes et l'Espace Culturel Grün ont sollicité l'appui financier du Conseil Général pour la mise en oeuvre de leurs programmes en 2008 (annexes 1 et 2 de l'avenant joint au rapport).

Dans ce contexte transitoire, le Département propose, à travers un avenant au contrat 2005/2007, de soutenir ces structures en 2008 dans l'attente de la finalisation de leurs projets à trois ans, avec l'engagement suivant :

- 40 000 € en faveur de la Communauté de Communes de Cernay et Environs ;
- 28 000 € en faveur de l'Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün.

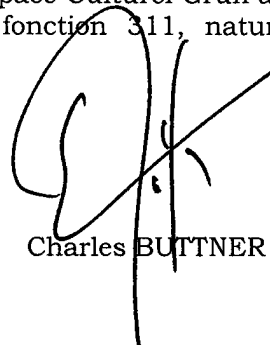
La participation du Conseil Général en faveur de l'EPCI est ajustée à son projet en 2008. Conformément aux critères en vigueur, elle ne pourra excéder 50 % de la charge de la Communauté de Communes. S'agissant d'un avenant, l'aide en faveur de l'Espace Grün est proposée à la même hauteur que celle allouée en 2007.

Il est précisé que la Communauté de Communes, coordonnatrice du projet de territoire, devra mettre à profit l'année 2008 et mobiliser les partenaires culturels locaux pour élaborer une stratégie de développement culturel sur les trois prochaines années.

Au regard de ces éléments, il est proposé de valider le projet d'avenant joint en annexe, avec effet au 1^{er} janvier 2008.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et :

- Autoriser le Président à signer l'avenant 2008 à la convention de partenariat entre le Département du Haut-Rhin, la Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün.
- Allouer, au titre de la politique de Soutien au Développement Culturel des Territoires (programme D023) :
 - 40 000 € en faveur de la Communauté de Communes de Cernay et Environs à prélever sur la ligne ouverte au budget départemental : fonction 311, nature 65734, enveloppe 61672 ;
 - 28 000 € en faveur de l'Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün à prélever sur la ligne ouverte au budget départemental : fonction 311, nature 6574, enveloppe 61674.



Charles BUTTNER

AVENANT N° 1
AU CONTRAT CULTUREL TERRITORIAL DU 19 avril 2005

ENTRE

LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN.
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS ET L'ASSOCIATION
DE GESTION DE L'ESPACE CULTUREL GRUN

Vu les orientations du Conseil Général pour la culture vivante adoptées par délibération du 13 décembre 2007 ;

Vu le règlement financier du Département du Haut Rhin ;

VU la Convention du 19 avril 2005 entre le Département, la Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Association de gestion de l'Espace Culturel Grün ;

VU le projet culturel 2008 de la Communauté de Communes de Cernay et Environs validé par délibération du Conseil Communautaire le _____ ;

VU le projet artistique et culturel 2008 de l'Association de Gestion de l'Espace Culturel Grün validé par l'assemblée générale du _____ ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Entre :

Le Département du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général, habilité par délibération de la Commission Permanente du 5 Septembre 2008 ci-après dénommé le Département;

d'une part,

Et

La Communauté de Communes de Cernay et Environs représentée par son Président, habilité par délibération du Conseil de Communauté du _____ ci-après dénommée la Communauté de Communes, ou l'EPCI ;

Et

L'Association de Gestion de l'Espace Grün, représentée par son Président, habilité par délibération du Conseil d'Administration du _____ ci-après dénommée l'Association, ou l'Espace Grün ;

d'autre part,

PREAMBULE

La Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'association de Gestion de l'Espace Grün ont bénéficié du dispositif départemental destiné à accompagner les dynamiques culturelles sur les territoires, dans le cadre d'un contrat passé avec le Département, de 2005 à 2007.

Ce partenariat a fait l'objet d'une évaluation réalisée en 2007 dont les conclusions ont permis d'appuyer une démarche engagée par les partenaires fin 2007, en vue de la négociation d'un nouveau contrat.

Simultanément, des changements sont intervenus à la direction de l'Espace Grün avec le recrutement d'un nouveau directeur en mars 2008 et avec, à la Communauté de Communes, le remplacement de l'agent de développement chargé du suivi du contrat.

Ce contexte a retardé l'élaboration du projet culturel de territoire que l'EPCI et l'association de gestion de l'Espace Grün n'ont pu formaliser jusqu'à trois ans.

Cependant, ces structures ont élaboré un programme d'actions qu'elles s'engagent à réaliser en 2008 sur une ligne identique à la stratégie culturelle conduite sur le territoire de 2005 à 2007;

Aussi, afin de permettre à la dynamique culturelle engagée sur le bassin de vie de se poursuivre, la Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Association de gestion de l'Espace Grün ont sollicité l'appui financier du Conseil Général pour la mise en œuvre de leurs programmes en 2008, dans le cadre d'une prorogation de leur contrat, objet du présent avenant.

* * *

ARTICLE 1 :

Le présent avenant a pour objet de proroger, pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 le contrat culturel territorial passé entre le Département, la Communauté de Communes et l'Association de Gestion de l'Espace Grün.

ARTICLE 2 :

L'article 3 de la convention du 19 avril 2005 est complété comme suit :

Pour l'année 2008, le projet culturel de territoire s'appuie sur les annexes 1 et 2 du présent avenant.

ARTICLE 3 :

L'article 5 de la convention du 19 avril 2005 est complété comme suit :

Par ailleurs, une subvention globale de **68 000 €** est accordée par le Conseil Général au titre de sa participation à la mise en œuvre du projet culturel de territoire en 2008, et sous réserve de l'inscription annuelle des crédits correspondants au budget départemental conformément à la répartition suivante :

- 40 000 € alloués à la Communauté de Communes de Cernay et Environs
- 28 000 € alloués à l'Association de Gestion de l'Espace Grün

Modalités de versement :

Les versements seront effectués conformément au règlement financier départemental :

→ Pour la Communauté de Communes de Cernay et Environs :

- Un versement unique au cours de second semestre, sous réserve de la présentation d'une demande de la Communauté de Communes accompagnée du compte administratif de l'exercice N-1, de toute pièce attestant de la réalisation des projets culturels en 2008, ainsi qu'un état financier de réalisation visé par le trésorier de la Communauté de Communes.

Le versement s'effectuera auprès de la Banque de France Colmar au compte ouvert par la Communauté de Communes de Cernay et Environs sous le numéro E682000000 sous réserve du respect par la Communauté de Communes des obligations mentionnées à l'article 6 de la convention du 19 avril 2005.

→ Pour l'Association de Gestion de l'Espace Grün :

La participation fera l'objet d'un versement unique au cours de second semestre, sous réserve de la présentation d'une demande de l'Association de Gestion accompagnée d'un budget prévisionnel de fonctionnement équilibré.

Le versement s'effectuera auprès du CCM du Vieil Armand, compte N° 10278 03510 00029723440 23 sous réserve du respect, par l'association, des obligations mentionnées à l'article 6 de la convention du 19 avril 2005.

Article 4 :

Les autres articles de la convention restent inchangés.

Article 5 :

Le présent avenant comprenant 2 annexes est établi en trois exemplaires originaux, acceptés et signés par les parties intéressées.

Un exemplaire sera remis à chaque signataire.

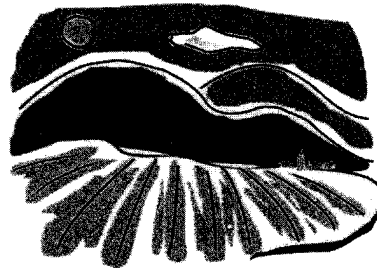
Ale

Le Président du Conseil Général
du Haut-Rhin

Le Président de la Communauté
de Communes de Cernay et Environs

Le Président de l'Association de Gestion de
l'Espace Grün

ANNEXE 1



**Communauté de Communes
de Cernay et Environs**

PROGRAMME D' ACTIONS 2008

Mai 2008

ABRI MEMOIRE A UFFHOLTZ : « Histoire, Mémoire, Citoyenneté »

Action 1 : Développer les collections de l'Abri Mémoire

Action 2 : Recenser et cataloguer le fonds documentaire de l'Abri Mémoire

Action 3 : Faire vivre le site Internet www.abri-memoire.org

Action 4 : Favoriser les échanges et les rencontres à l'Abri Mémoire

Action 5 : Soutenir l'accueil d'artistes en résidence

PROGRAMME DE DIFFUSION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE

Action 6 : Soutenir l'édition 2008 du parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau de Wattwiller

Action 7 : Soutenir l'édition 2008 du Festival des 24 Fenêtres de l'Avent d'Uffholtz

PROGRAMME DE SENSIBILISATION CULTURELLE

Action 8 : Promouvoir la médiation artistique sur le territoire

Action 9 : Poursuite du projet Cigognes auprès des résidents de l'IME Saint André

Action 10 : Soutenir la Médiathèque dans ses actions de sensibilisation à l'art

ABRI MEMOIRE A UFFHOLTZ : « Histoire, Mémoire, Citoyenneté »

Action 1 : Développer les collections de l'Abri Mémoire

Localisation : Communauté de Communes de Cernay & Environs

Bénéficiaire(s)/public(s) visé(s) : Particuliers, étudiants, chercheurs

Descriptif de l'action :

L' *Abri Mémoire* à Uffholtz, sera un équipement polyvalent, à la fois centre de ressources thématisé, et lieu de pratiques artistiques et culturelles autour du champ de bataille du Hartmannswillerkopf et du patrimoine de mémoire.

A cet effet, et parallèlement à d'autres actions, la constitution d'un fond documentaire, basée sur la recherche, l'expertise et l'acquisition de collections portant sur le Vieil-Armand et la Grande Guerre en Alsace et dans les Vosges a été engagée dès 2001.

L'enrichissement des collections se poursuit, en vue de leur intégration dans le futur *Abri Mémoire*.

Ceci par plusieurs biais; l'acquisition d'ouvrages, revues, photographies, cartes postales, diapos, ektachromes, microfilms, mais aussi la numérisation de livres et/ou de collections photographiques, la reproduction photographique d'oeuvres d'art, auprès de collectionneurs privés, d'antiquaires du livre ou encore d'institutions.

L'objectif étant d'atteindre un fond minimum de 3000 références, ce qui permettrait de préserver une partie de cette mémoire documentaire, en rassemblant des documents racontant la Grande Guerre en Alsace et dans les Vosges, aujourd'hui rares et dispersés, mais qui permettrait aussi de faciliter le travail des chercheurs, des sociétés savantes, ou encore des particuliers s'intéressant à la période.

Nature des documents par ordre de priorité :

1° : Oeuvres graphiques : dessins, peintures, lithographies, chromolithographies, héliographies, estampes, affiches...

2° : Livres, mémoires, carnets de guerre, oeuvres littéraires, documents et reportages

3° : Journaux des Marches et Opérations des unités (programme de numérisation en partenariat avec le Service Historique de la Défense)

4° : Historiques régimentaires allemands (notamment les régiments de Landwehr et les bataillons de chasseurs passés au HWK)

5° : Journaux nationaux, officiels et de tranchées (BOA, Le Miroir, Illustrierte Geschichte des Weltkrieges, Vogesenwacht...)

La CCCE poursuivra cette action en 2008, tout en tâchant d'élargir l'acquisition documentaire et iconographique, à des ouvrages de réflexion et de sensibilisation sur des thématiques liées ; Histoire, mémoire et citoyenneté.

Action(s) connexe(s) à l'échelle du territoire

Site www.abri-memoire.org

Indicateurs de mesure/d'évaluation

Composition et qualité du fond documentaire évaluées par des spécialistes de la période.

Descriptif du projet

⇒ Au niveau technique

- Maître d'ouvrage : CCCE
- Maître d'œuvre: sans objet
- Calendrier prévisionnel: sans objet

⇒ Au niveau financier

- Section budgétaire : fonctionnement
- Coût du projet : **2 000,00**
- Plan de financement :

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	50	1 000,00
Conseil Général	50	1 000,00

ABRI MEMOIRE A UFFHOLTZ : « Histoire, Mémoire, Citoyenneté »

Action 2 : Recenser et cataloguer le fonds documentaire de l'Abri Mémoire**Localisation** : Communauté de Communes de Cernay & Environs**Bénéficiaire(s)/public(s) visé(s)** : Particuliers, étudiants, chercheurs**Descriptif de l'opération :**

Afin de constituer un état des lieux des acquisitions réalisées depuis le démarrage de la constitution du fond documentaire de l'abri mémoire, un recensement et un catalogage ont été lancés en 2007.

Celui-ci se poursuivra en 2008. L'objectif étant d'avoir une base de travail pertinente pour la poursuite des acquisitions.

L'ensemble des données suivantes sera renseigné pour chacun des documents textes : titre, sous titre, auteur, préface, lieu d'édition, collection, éditeur et année de publication, nombre de volumes, nombre de pages, format, illustrations, matériel d'accompagnement, notes, index des noms, reliure, tirage, sommaire, résumé et biographie auteur(s).

Un travail identique sera entrepris pour chaque document image: titre, sous titre, région, localité, période, unités de combat, champs de bataille, thème, nature et origine.

Les 100 premières références du catalogue de l'Abri-mémoire, ainsi que les documents numérisés sont consultables sur le site www.abri-memoire.org

Actions connexes à l'échelle du territoire

Site www.abri-memoire.org

Indicateurs de mesure/d'évaluation

Composition et qualité du fond documentaire évaluées par des spécialistes de la période.

Descriptif du projet**⇒ Au niveau technique**

- Maître d'ouvrage : CCCE
- Maître d'œuvre:
- Calendrier prévisionnel: Achèvement du catalogage en cours, septembre 2008

⇒ Au niveau financier

- Section budgétaire : Fonctionnement
- Coût du projet : **12 085,00**
- Plan de financement :

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	50%	6 042,5
Conseil Général	50%	6 042,5

ABRI MEMOIRE A UFFHOLTZ : « Histoire, Mémoire, Citoyenneté »

Action 3 : Faire vivre le site Internet www.abri-memoire.org

Localisation : www.abri-memoire.org

Bénéficiaire(s)/public(s) visé(s) : tous publics

Descriptif de l'opération

La valorisation du patrimoine de mémoire et du site de l'Hartmannswillerkopf par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication est un aspect important du programme « Histoire, Mémoire, Citoyenneté ».

Mieux à même de sensibiliser le jeune public, elles permettent en effet de matérialiser, de rendre présent le disparu, d'actualiser la mémoire et de la diffuser. Leur exploitation ne doit pas être comme trop souvent un alibi, mais une opportunité de création, de rencontres, de médiation culturelle.

Pour cela, le site www.abri-memoire.com a été créé en 2002.

Ce dernier constitue une passerelle thématique sur le Vieil Armand et la Grande Guerre en Alsace et dans les Vosges. Il présente le HWK et le site de mémoire de manière dynamique en suivant l'actualité (éditoriale, touristique, culturelle) de ce patrimoine, notamment les manifestations (expositions, conférences...) programmées dans le cadre de l'Abri-mémoire ; il présente le projet d'Abri-mémoire et ses partenaires, incite à une découverte in situ, au passage du virtuel au réel, constitue une porte d'accès vers des ressources documentaires et un support de création et de présentation pour les « Résidences d'artistes ». Le design graphique, les textures du site ont été particulièrement soignés.

La réalisation physique de l'Abri-mémoire et les nombreuses sollicitations des internautes ont imposé un changement d'échelle. "L'Abri-mémoire virtuel" constitué par le site est donc en mesure de toucher un public plus important que "l'Abri-mémoire réel", et constitue en cela un outil de promotion, de communication et de mise en réseau.

Dans ce cadre, la communauté de communes a souhaité faire évoluer le site d'une « vitrine » vers un **site collaboratif** utilisant un système de gestion de contenu dynamique, et open source. Ceci afin de permettre aux visiteurs, inscrits comme membres, d'agir sur le site, de présenter des articles, des documents, des photographies, de les mettre en ligne directement, en somme, de constituer une « communauté » autour de l'Abri-mémoire et du patrimoine de mémoire.

Le développement du site "www.abri-memoire.org" accompagnera la réalisation architecturale du bâtiment ; l'évolution du site en une véritable plate-forme documentaire numérique et interactive est nécessaire au rayonnement de l'équipement et à l'élargissement de ses utilisateurs futurs, en particulier les jeunes, les chercheurs et les étrangers.

Dans ce cadre, la CCCE s'est adjoint les services d'un cabinet en charge de la gestion du site.

Actions connexes à l'échelle du territoire

Construction de l'Abri Mémoire à Uffholtz

Indicateurs de mesure/d'évaluation

Nombre de visiteurs du site/ de contributions

Descriptif du projet

⇒ Au niveau technique

- Maître d'ouvrage : CCCE
- Maître d'œuvre: Cabinet 2LE

⇒ Au niveau financier

- Section budgétaire : Fonctionnement
- Coût du projet : **2 033,20**
- Plan de financement :

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	50	1 016,60
Conseil Général	50	1 016,60

ABRI MEMOIRE A UFFHOLTZ : « Histoire, Mémoire, Citoyenneté »

Action 4 : Favoriser les échanges et les rencontres à l'Abri Mémoire

Localisation : Ancien abri de guerre d'Uffholtz, futur Abri Mémoire à Uffholtz

Bénéficiaire(s)/public(s) visé(s) : Touristes, habitants CCCE, scolaires

Descriptif de l'opération :

L'Abri-mémoire a vocation à organiser périodiquement des conférences sur la Première Guerre mondiale, le patrimoine de mémoire ou les conflits contemporains.

Parallèlement pourront avoir lieu des expositions temporaires, débats, tables rondes ; dédicaces ; spectacles vivants abordant des thématiques transversales, historiques bien sûr, mais aussi sociales, citoyennes et humanistes portant sur les lieux de mémoire, la mémoire historique, la mémoire virtuelle, la frontière, l'archéologie du passé récent, les écrivains en guerre, les guerres et photographies, les artistes de 1914-1918, le dernier poilu d'Alsace ;

Une exposition de 3 jours présentera d'ailleurs le Vieil Armand et les villages alentours à travers des cartes postales et des photos d'époque, dans le cadre de la manifestation « *Alsace Lieu de mémoires Terre sans frontière* ».

Ce sont là des opportunités d'apprentissage et de communication qui nécessitent l'appel à des intervenants variés (historiens, sociologues, écrivains, artistes, journalistes, anciens combattants). L'objectif étant de mettre en perspective à la fois l'histoire, l'actualité. Mais encore de permettre au public de se confronter aux enjeux et questions que pose la société contemporaine. Dans ce cadre, M. Fombaron, historien donnera cette année une conférence portant sur « *Contrebande et incidents sur l'ancienne frontière en alsace de 1871 à 1914* »

Diverses activités ont déjà été réalisées par le passé en ce sens : lectures de lettres de soldats par Yves-Jacques Bouin et des « Bleuets de l'espoir » par Martin Adamiec, représentation de Paroles de femmes et d'enfants » par la compagnie Top Arts et de « Bons baisers du front » par la compagnie Le Théâtre des Vilains en partenariat le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Actions connexes à l'échelle du territoire

Accueil d'artistes en résidence

Descriptif du projet**⇒ Au niveau technique**

- Maître d'ouvrage : CCCE
- Maître d'œuvre:
- Calendrier prévisionnel:

⇒ Au niveau financier

- Section budgétaire : Fonctionnement
- Coût du projet : **4 000,00**
- Plan de financement :

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	50	2 000,00
Conseil Général	50	2 000,00

ABRI MEMOIRE A UFFHOLTZ : « Histoire, Mémoire, Citoyenneté »

Action 5 : Soutenir l'accueil d'artistes en résidence

Localisation : Territoire de Cernay & Environs

Bénéficiaire(s)/public(s) visé(s) : Touristes, habitants CCCE, scolaires

Descriptif de l'opération

L'accueil d'artistes en résidence constitue un des axes privilégiés de valorisation du site du Vieil-Armand et du patrimoine de mémoire.

Dans ce cadre, les résidents exposent au sein de l'Abri-mémoire à Uffholtz de façon individuelle ou collective.

Cette démarche contribue à une approche pluridisciplinaire et à l'émergence d'autres regards.

Ce programme, engagé en 2001, a permis d'accueillir de nombreux artistes sur le territoire de la Communauté de Communes, à l'image de Christian GATTINONI, Patrick MEYER, Stéphane DUROY, Guido NUSSBAUM, ou encore Olivier LARIZZA en 2007.

Chacun d'eux s'est inspiré du patrimoine militaire afin de créer une oeuvre présentée lors d'expositions, et réalisée, à plusieurs reprises, avec les élèves du secteur (Ecole primaire d'Uffholtz, collège de Cernay).

En 2008, il est prévu d'accueillir en résidence le sculpteur-peintre Fleur NABERT, dont l'oeuvre est inspirée de l'artiste Antoine Bourdelle, lui-même auteur des deux cariatides, gardiennes de la nécropole nationale du Vieil Armand.

Actions connexes à l'échelle du territoire

Conférences et rencontres à l'abri mémoire

Descriptif du projet

⇒ Au niveau technique

- Maître d'ouvrage : CCCE
- Maître d'oeuvre:
- Calendrier prévisionnel:

⇒ Au niveau financier

- Section budgétaire : Fonctionnement
- Coût du projet : **4 500,00**
- Plan de financement :

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	73.5	3 309.10
Conseil Général	26.5	1 190.90

Document(s) annexe(s)

- Budget primitif 2008

PROGRAMME DE DIFFUSION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE
--

Action 6 : Soutenir l'édition 2008 du parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau de Wattwiller

Localisation : Wattwiller, territoire de Cernay & Environs

Bénéficiaire(s)/public(s) visé(s) : Tous publics

Descriptif de l'opération :

La Fête de l'Eau de Wattwiller constitue une manifestation structurante du territoire de Cernay & Environs, attirant chaque année un public nombreux, sensible ou novice en matière d'art contemporain.

Il appartient donc à la CCCE de soutenir cette manifestation représentative de l'action culturelle menée sur le territoire.

L'édition 2008 du parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau de Wattwiller se tiendra donc du 8 au 18 juin sur le thème « *En eaux troubles* ».

Sept artistes y participeront, en plus de l'intervention d'un groupe d'étudiants de l'Ecole d'arts Le Quai de Mulhouse, et de la présence d'un stagiaire de l'institut européen des arts céramiques de Guebwiller. Leurs travaux seront présentés tout au long du parcours d'art contemporain, dans diverses configurations.

Actions connexes à l'échelle du territoire

Expositions dans des lieux partenaires, tels que l'Espace Grün ou encore la médiathèque de Cernay.

Projets pédagogiques et interventions des artistes dans différentes classes de primaires et de maternelles de Cernay & Environs.

Intervention du Collectif La Lucarne auprès d'un groupe de jeunes handicapés de l'IME Saint André de Cernay.

Indicateurs de mesure/d'évaluation

Nombre de visiteurs

Descriptif du projet

⇒ **Au niveau technique**

- Maître d'ouvrage : CCCE
- Maître d'œuvre: Association de la Fête de l'Eau de Wattwiller
- Calendrier prévisionnel:

⇒ **Au niveau financier**

- Section budgétaire : Fonctionnement
- Coût du projet : **21 000,00**
- Plan de financement :

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	50	10 500,00
Conseil Général	50	10 500,00

PROGRAMME DE DIFFUSION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE
--

Action 7 : Soutenir l'édition 2008 du Festival des 24 Fenêtres de l'Avent d'Uffholtz**Localisation** : Uffholtz**Bénéficiaires/public visé** : Tous publics**Descriptif de l'opération:**

Le Festival des 24 Fenêtres de l'Avent constitue une manifestation originale et structurante du territoire de Cernay & Environs, à laquelle les habitants s'identifient et sont attachés.

Attirant chaque année un public nombreux, en cette période de préparation de Noël, le Festival est moment convivial permettant à tous de découvrir le spectacle de rue.

Pour sa 8^{ème} édition, le Festival des Fenêtres de l'aven, offrira à nouveau 24 aventures différentes, chaque 24 soirs du temps de l'aven dans un autre lieu, autour du théâtre de rue, et dans le respect de l'originalité, de la force et du concept fondateur du festival : spectacles de courte durée autour des traditions de l'Avent, inscription territoriale forte dans le village d'Uffholtz, proximité avec le public. Dans ce cadre, les bénévoles du festival s'engagent à :

- Participer, si les besoins existent, et la demande exprimée, à l'accompagnement de la pratique culturelle et amateur du territoire dans le cadre du festival des 24 fenêtres de l'Avent,
- Offrir un espace de création et/ou de diffusion à des compagnies amateur et professionnelles
- Participer à l'objectif de renforcement de l'action de médiation culturelle à l'échelle communale et intercommunale,
- Améliorer les conditions d'accueil des artistes et du public tout en conservant le concept fondateur (accueil des artistes chez l'habitant).

Afin de faire perdurer ce rendez-vous annuel, il appartient à la CCCE de soutenir ce Festival, original et représentatif de l'action culturelle menée sur le territoire.

Résultat(s) concret(s) attendu(s)

Complémentarité à trouver avec les marchés de Noël « voisins » qui se déroulent aux alentours à la même période.

Indicateurs de mesure/d'évaluation

Nombre de spectateurs durant les représentations

Descriptif du projet**⇒ Au niveau technique**

- Maître d'ouvrage : CCCE
- Maître d'œuvre : Foyer Saint Erasme, Uffholtz

⇒ Au niveau financier

- Section budgétaire : Fonctionnement
- Coût du projet :
- Plan de financement : **13 000,00**

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	50	6 500,00
Conseil Général	50	6 500,00

PROGRAMME DE SENSIBILISATION CULTURELLE
--

Action 8 : Promouvoir la médiation artistique sur le territoire

Localisation : Territoire de Cernay & Environs

Bénéficiaires/public(s) visé(s) : amateurs d'art, scolaires

Descriptif de l'opération :

Cernay & Environs dispose de leviers culturels structurant, et de qualité, à la fois infrastructure (*Espace Grün*) et événementiel (*Fête de l'Eau de Wattwiller, Festival des fenêtres de l'Avent...*).

Ces derniers attirent chaque année un public plus nombreux et plus demandeur d'informations, d'explications et d'animations participatives.

Partant donc de ce constat d'un attrait croissant du public pour les domaines artistiques, mais surtout de l'impossibilité de satisfaire l'ensemble des demandes en termes de qualité, la CCCE, souhaite promouvoir la médiation artistique sur son territoire. L'objectif étant de permettre le rapprochement des publics à la création contemporaine, tant dans le domaine des arts visuels que du spectacle vivant ou de l'écriture.

C'est pourquoi il est proposé d'offrir aux encadrants et accompagnateurs des clés pour la lecture d'œuvre d'arts, et des outils de médiation culturelle, à cet effet, il est proposé de recourir à de la formation à la médiation artistique, par le biais du Cabinet OGACA essentiellement.

Parallèlement, il sera fait appel à un médiateur artistique par le biais de vacation. Son rôle sera d'accompagner les différents acteurs de l'animation culturelle territoriale ; à savoir l'Espace Grün, l'Association pour la Fête de l'Eau de Wattwiller, l'Association Saint Erasme pour le Festival des Fenêtres de l'Avent

Actions connexes à l'échelle du territoire

Intervention du Collectif La Lucarne auprès d'un public de jeunes handicapés de l'IME Saint André de Cernay

Résultats concrets attendus

Satisfaire la curiosité du public grâce à des interventions de qualité

Descriptif du projet**⇒ Au niveau technique**

- Maître d'ouvrage : CCCE
- Maître d'œuvre: à définir

⇒ Au niveau financier

- Section budgétaire : Fonctionnement
- Coût du projet : **12 000,00**
- Plan de financement :

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	50	6 000,00
Conseil Général	50	6 000,00

PROGRAMME DE SENSIBILISATION CULTURELLE
--

Action 9 : Poursuite du projet Cigognes auprès des résidents de l'IME Saint André

Localisation : IME Saint André de Cernay

Bénéficiaire(s)/public(s) visé(s) : Jeunes résidents handicapés de l'IME Saint André de Cernay

Descriptif de l'opération :

Afin de sensibiliser des publics ciblés, habituellement peu concernés par l'art et la culture, une action de sensibilisation a été réalisée en 2007, auprès des résidents de la maison de retraite médicalisée de l'hôpital de Cernay, dans le cadre du projet Cigognes, en partenariat avec la Fête de l'Eau.

Il est proposé, cette année, de poursuivre l'action menée en 2007 par un nouvel atelier de découverte destiné cette fois aux jeunes résidents de l'IME Saint André de Cernay, dans le cadre du projet « Cigognes 2 ».

Pour cela, la CCCE fera appel aux services du Collectif La Lucarne, avec qui les objectifs suivants ont été arrêtés :

Favoriser l'expression personnelle par :

- L'expérimentation pratique de différents médiums
- Le dialogue à partir d'œuvres de différents artistes

Impliquer les bénéficiaires dans l'espace culturel local à travers :

- Le dialogue avec les différents acteurs culturels du territoire et la fréquentation des événements liés à l'art contemporain qui s'y déroulent
- La valorisation du travail accompli à l'occasion de l'intervention.

Rejoindre le Parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau à travers :

- L'exposition du travail accompli au cours de l'année,
- L'orientation donnée aux ateliers, en correspondance directe avec le thème de l'édition 2008 du parcours de la Fête de l'Eau.

Actions connexes à l'échelle du territoire

Actions de médiation artistique autour des événements culturels ayant lieu sur le territoire

Résultats concrets attendus

Ouvrir la culture et l'art à des publics non sensibilisés à ces thématiques

Descriptif du projet

⇒ **Au niveau technique**

• Maître d'ouvrage : CCCE • Maître d'œuvre: Collectif La Lucarne

⇒ **Au niveau financier**

• Section budgétaire : Fonctionnement • Coût du projet : **7 500,00** • Plan de financement :

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	50	3 750,00
Conseil Général	50	3 750,00

PROGRAMME DE SENSIBILISATION CULTURELLE
--

Action 10 : Soutenir la Médiathèque dans ses actions de sensibilisation à l'art

Localisation : Médiathèque de Cernay & Environs

Bénéficiaire(s)/public(s) visé(s) : Tous publics

Descriptif de l'opération :

Dans le cadre de l'action de sensibilisation culturelle menée par la CCCE, la médiathèque organise et mène des actions de médiation et de sensibilisation à l'art, suivant 3 axes d'intervention ; arts plastiques, musique, et littérature :

Médiation « Arts plastiques » :

- Cycle de conférence d'histoire de l'art.
- Formation à l'attention des médiateurs du livre et de l'art auprès des enfants
- Exposition d'oeuvres originales de Géraldine Alibeu, illustratrice de livres pour enfants
- Exposition dans le cadre du Parcours d'art contemporain de la Fête de l'eau : Natacha Nisic
- Conférence dans le cadre du Parcours d'art contemporain de la Fête de l'eau : « L'artiste contemporain fait n'importe quoi. Faux ! »
- Exposition de photographies « L'œil de la sirène »/ Association Chambre à part.

Médiation « Musique » :

- Exposition « Chanson française et chanson à texte »
- Récital de chansons par Corinne Chatel, artiste vocaliste, mezzo-soprano, en résidence aux Dominicains de Haute-Alsace, accompagnée par Denis Forget à l'accordéon
- Atelier vocal d'improvisation par Corinne Chatel, destiné aux jeunes de 13 à 16 ans,
- Micro-concert de musique contemporaine par l'ensemble LINEA, ensemble consacré à la musique contemporaine, en résidence aux Dominicains de Haute –Alsace

Médiation « littérature » : ce type de médiation se veut quotidienne en médiathèque. Aussi, la vulgarisation du littéraire passe essentiellement par le spectacle vivant.

- « Amour guerre Apollinaire » par la CompagnieProFusion Artistique, spectacle mêlant théâtre, poésie et musique
- Belles étrangères : en fonction du thème annuel proposé par le Centre National du Livre, une rencontre est proposée avec un auteur (Liban, Nouvelle Zélande,etc...)
- Cycle de lectures-spectacles de nouvelles littéraires, en partenariat avec l'Espace Grün et le Lycée des Métiers du Bâtiment

Actions que la CCCE souhaite encourager et pérenniser.

Actions connexes à l'échelle du territoire

Actions menées par l'ensemble des associations partenaires de la mise en culture du territoire ; Espace Grün, Fête de l'Eau, Fenêtres de l'Avent.

Indicateurs de mesure/d'évaluation

Nombre de participants aux conférences, caf-thé, débats, concerts
 Nombre de visiteurs aux expositions

Descriptif du projet

⇒ Au niveau technique

- Maître d'ouvrage : CCCE
- Maître d'œuvre: Médiathèque de Cernay & Environs

⇒ Au niveau financier

- Section budgétaire : Fonctionnement
- Coût du projet : **4 000,00**
- Plan de financement :

Financeurs	Taux	Montant
Communauté de Communes	50	2 000,00
Conseil Général	50	2 000,00

Synthèse financière du programme 2008

Intitulé de l'action	Coût	Participation CCCE		Participation CG 68	
		Taux	Montant	Taux	Montant
Développer les collections de l'abri mémoire	2 000,00 €	50,0%	1 000,00 €	50,0%	1 000,00 €
Recenser & cataloguer le fonds documentaire de l'abri mémoire	12 085,00 €	50,0%	6 042,50 €	50,0%	6 042,50 €
Faire vivre le site Internet www.abri-memoire.org	2 033,20 €	50,0%	1 016,60 €	50,0%	1 016,60 €
Favoriser les échanges et les rencontres à l'abri mémoire	4 000,00 €	50,0%	2 000,00 €	50,0%	2 000,00 €
Soutenir l'accueil d'artistes en résidence	4 500,00 €	73,5%	3 309,10 €	26,5%	1 190,90 €
Soutenir l'édition 2008 du parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau de Wattwiller	21 000,00 €	50,0%	10 500,00 €	50,0%	10 500,00 €
Soutenir l'édition 2008 du Festival des 24 Fenêtres de l'Avent d'Uffholtz	13 000,00 €	50,0%	6 500,00 €	50,0%	6 500,00 €
Promouvoir la médiation artistique sur le territoire	12 000,00 €	50,0%	6 000,00 €	50,0%	6 000,00 €
Poursuivre le projet Cigognes auprès des résidents de l'IME Saint André	7 500,00 €	50,0%	3 750,00 €	50,0%	3 750,00 €
Soutenir la médiathèque dans ses actions de sensibilisation à l'art	4 000,00 €	50,0%	2 000,00 €	50,0%	2 000,00 €
TOTAL	82 118,20 €	51,3%	42 118,20 €	48,7%	40 000,00 €

**PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE DE L'ESPACE CULTUREL
GRÜN
2008**

Pour un lieu culturel inscrit dans une dynamique de diffusion, création et d'actions au service de territoires et de leurs publics.

Préambule

Le projet culturel et artistique de l'Espace Culturel Grün fait partie intégrante du projet culturel porté par la Communauté de Communes de Cernay et Environs l'Espace Grün ayant participé activement à la réflexion qui a abouti au projet culturel de la Communauté de Communes.

De plus, en développant, depuis son ouverture, une politique de soutien à la création (résidences, coproductions) et de sensibilisation/ formation notamment auprès du public scolaire, en mettant en place un moment fort de confrontations et de réflexions autour des pratiques artistiques et culturelles et en travaillant en partenariat avec *La Fête de l'Eau* de Wattwiller, le Festival *Les Fenêtres de l'Avent* d'Uffholtz, la Médiathèque de Cernay, l'Espace Grün se positionne comme un partenaire actif de la politique culturelle de la Communauté de Communes de Cernay et Environs.

L'activité de ce lieu de diffusion s'inscrit dans le cadre des *Scènes du Pays Thur/Doller* mené conjointement par l'Espace Grün de Cernay et le Relais Culturel de Thann dont l'ambition, dans le cadre d'une action coordonnée entre les deux structures, vise à rendre lisible l'offre culturelle sur l'espace Thur/Doller, d'y faciliter la circulation des publics ainsi que de positionner ces lieux de diffusion à l'échelle régionale.

Dans ce cadre partenarial, fondé sur une réflexion concertée et des actions communes (programmation, choix des spectacles, politiques en direction des publics, soutien à la création et permanence artistique), l'Espace Grün développe sa programmation articulée des axes suivants :

A) La diffusion

La saison artistique s'organise autour d'une programmation de spectacles de qualité et professionnellement reconnus, choisis parmi l'ensemble des disciplines : théâtre, danse, musiques savante et du monde, musiques amplifiées, cirque, humour, chanson française, théâtre d'objets, marionnettes, arts de la rue...

Les spectacles s'adressent à tous les publics et sont présentés à l'Espace Grün, à Cernay, dans les communes environnantes ou même chez les particuliers. Ce choix permet à l'Espace Grün d'être un intermédiaire actif entre les spectateurs et les artistes.

Dans ce cadre la programmation de chaque saison, intègre les différents arts de la scène sur la base d'une ligne directrice et avec le souci d'un équilibre entre les diverses animations, manifestations ou interventions.

Pour cela, au cours de chaque saison, nous proposerons au public :

- un coup de projecteur sur le travail d'une équipe particulièrement innovante, en programmant au moins deux spectacles. Sur la saison 2008-2009, il s'agira de la compagnie Les Méridiens, dirigée par Laurent Crovella.
- de mettre en regard des spectacles d'un même auteur ou concernant une même thématique, mais traités différemment. Sur la saison 2008-2009, nous proposerons deux pièces de théâtre issues d'œuvres de William Shakespeare.
- un accompagnement sur chaque spectacle. Cela s'intitulera *En écho* ou *Pour anticiper/prolonger le plaisir*. Ainsi, en regard de chaque proposition de spectacle, nous proposerons soit un film, une conférence, une répétition publique, une rencontre avec l'auteur, une lecture, une bibliographie et un choix de livres. Des liens beaucoup plus étroits seront alors développés avec la Médiathèque de Cernay.

Cette programmation conçue avec un regard ouvert et critique sur la création contemporaine proposera, au cours de la saison, deux ou trois spectacles pertinents en regard de la programmation des Scènes Thur/Doller qui sont présentés dans d'autres salles de la région.

Une importante part de la diffusion culturelle sur le territoire est dévolue à la diffusion cinématographique. Au-delà de l'actualité cinématographique, est prévue une politique de rencontres et de réflexion sur le cinéma. Pour cela, seront poursuivis :

- Les dispositifs d'éducation à l'image : Ecole au Cinéma, Collège au Cinéma et Lycéens au Cinéma.
- La programmation Art et Essai du lundi soir (2 séances), mais non exclusive de ce jour là.
- La semaine du cinéma d'animation, durant les vacances de février.
- Le Festival du cinéma allemand en Alsace *Augenblick* avec Alsace Cinémas.

En outre seront proposés 3 à 4 fois dans la saison :

- des soirées ciné-club, composées de 2 à 3 films du patrimoine, mettant en avant l'œuvre de cinéastes (Capra, Wilder, Rozier...) ou des genres cinématographiques (western, comédie italienne, aventures...).

La diffusion de ces films sera accompagnée d'une présentation du contexte de tournage des œuvres, de leur importance dans la filmographie de leur auteur...

Et, pour cette activité cinématographique, la programmation s'accompagne d'une politique de fidélisation des publics par la mise en place d'une carte d'abonnement concernant les films Art et Essai diffusés les lundis soirs. De façon générale, la politique tarifaire du cinéma à l'Espace Grün s'attache à proposer les tarifs parmi les moins chers du département.

Des événements culturels seront organisés sur la base des deux thématiques du spectacle vivant et du cinéma ; avec pour objectifs de :

- Permettre plus de culture au quotidien à travers un renforcement de la programmation, et des actions parallèles qui viendront l'enrichir.
- Capter un public plus large à travers le renforcement de l'identité de l'Espace Grün, son ancrage local et son rayonnement départemental et interrégional.

Ces deux moments forts seront :

- **Les nuits du soufflet**

Cette manifestation, co-réalisée avec l'association cernéenne *Arts et Sons*, a pour but de faire connaître les différents aspects d'un instrument qui retrouve actuellement ses lettres de noblesse : l'accordéon.

Sur trois soirées, durant les vacances de la Toussaint cet instrument sera décliné dans ces aspects traditionnels, festifs et son utilisation dans la chanson française.

Ce temps fort se veut également un moment de rencontre entre les instrumentistes amateurs et professionnels. Certains concerts seront alors délocalisés dans les communes de la Communauté de Communes.

- **Les 24 heures de cinéma**

Projections de films durant 24 heures sans interruption autour de deux principes:

- une thématique renouvelée à chaque édition.
- des films populaires du patrimoine mondial, couvrant tout le spectre de l'histoire du cinéma.

A titre d'illustration, l'édition 2008 *des 24 heures de cinéma* sera consacrée au thème de l'enfance. Seront proposés entre autres, des films tels que : *Le Kid* de Charlie Chaplin, *Zéro de conduite* de Jean Vigo, *Les 400 coups* de François Truffaut, *La guerre des boutons* de Yves Robert, *Amarcord* de Federico Fellini, *Gloria* de John Cassavetes...

B. Les Résidences et les créations

L'Espace Grün prévoit de poursuivre sa politique de soutien à la création.

Ce soutien se traduit par l'accueil d'artistes, ou de compagnies en résidences dans le cadre desquelles, un soutien technique (lieux de répétitions), logistique (relations presse et diffuseurs) et financier (coproductions) sera apporté.

Ces résidences concernent des genres artistiques divers : théâtre, danse, cirque, musique, chanson, jeune public... Elles s'adressent à une équipe ou un artiste dont le projet à construire constitue un moment important de développement de son itinéraire artistique.

Ces "moments de rencontre" doivent permettre à l'équipe artistique de confronter son projet et sa démarche à un public, tout en bénéficiant de temps pour sa création.

Le soutien à la création, par saison, peut s'envisager sous plusieurs formes :

1. Deux résidences de création, dont un projet pour le jeune public et un second dans les domaines du théâtre, de la danse (contemporaine ou hip-hop), du cirque ou de la musique, pourraient faire l'objet de soutiens à négocier entre l'artiste ou la compagnie et l'Espace Grün :
 - un apport en co-production
 - un achat de représentations
 - une mise à disposition pour un temps limité du plateau
 - un temps d'action culturelle (rencontres, répétitions publiques, etc....)

2. Une résidence "création/action culturelle", d'une durée minimum d'un an où l'Espace Grün et les Scènes du Pays Thur/Doller sont des partenaires privilégiés.

Sur la base d'un projet artistique viable, le soutien proposé se traduira par :

- la mise à disposition d'un lieu de répétition pour la création (un à trois mois)
- la mise à disposition du plateau
- l'apport en production numéraire et en industrie
- l'achat de spectacles
- le soutien à l'information et à la diffusion (dossier artistique, affiche, dossier de presse, fichier, mise à disposition...)

Ces résidences "création/action culturelle", de natures diverses (suivant les projets et capacités des compagnies) s'inscrivent dans une logique de sensibilisation des publics qui s'appuie sur le développement des pratiques amateurs. Aussi s'effectueront-elles dans le cadre d'un cahier des charges prévoyant :

- l'accompagnement (de 20 heures à 50 heures) d'une compagnie amateur du territoire sur son projet (soutien gratuit pris en charge sur le budget de la résidence/sélection sur dossier)
- des stages de formation théâtrale en direction des "amateurs" organisés en collaboration avec l'Agence Culturelle d'Alsace.
-
- l'animation des ateliers créés et/ou aidés par l'Espace Grün (Atelier Peugeot/Atelier du lundi/Atelier Théâtre du collège René Cassin)

3. D'autres formes de rencontres et d'interventions à imaginer, au cas par cas, en fonction des projets (lectures, répétitions publiques, spectacles hors les murs, entretiens, conférences, témoignages...)

Une attention particulière, sans que cela nuise au projet artistique, sera portée sur la capacité de la compagnie et/ou du groupe d'artistes de créer des passerelles avec le public en aiguissant la curiosité et l'imagination des participants.

Dans le cadre de cette politique de résidences et afin d'optimiser le travail de création des artistes, diverses pistes de travail peuvent être envisagées, dont ;

- La mise à disposition d'un lieu de répétition assez grand, parquet flottant chauffé, accessible (possibilité de travailler tard le soir et de jouer de la musique)
- La mise à disposition d'un lieu d'hébergement avec cuisine.

L'amélioration de l'accueil en résidence est un des objectifs affichés du projet culturel de territoire, partagé par l'ensemble des acteurs culturels concernés.

L'objectif de ce/ces lieu(x), à terme, étant de devenir un/des lieu(x) de fabrication et de production culturelle.

C) Actions culturelles

Diverses initiatives seront menées, visant l'élargissement des publics et sa sensibilisation. Dans ce cadre, des programmations ciblées, l'éducation artistique, ainsi que la valorisation des pratiques amateurs participeront à atteindre ces objectifs d'élargissement et de sensibilisation.

Ces actions pourront être combinées à la diffusion d'un spectacle, ou encore la présence d'un artiste sur le territoire, mobilisant ainsi des partenaires de la Communauté de Communes et du territoire Thur/Doller.

Elles ont pour objectifs de développer des activités créatives et de permettre l'échange d'expériences et pourront prendre diverses formes :

- Rencontres (publics, artistes)
- Répétitions publiques
- Stages
- Ateliers
- Projets ACMISA
- Projets de résidence

D) L'Espace Grün, un acteur du projet culturel de territoire, au service de publics diversifiés

L'Espace Grün est un acteur essentiel du projet culturel du territoire de Cernay & Environs, avec la vocation d'orienter prioritairement son activité et ses propositions sur ce territoire.

En cela, il participe et soutient :

- le développement de la médiation culturelle et artistique en direction des publics jeunes.
- la pratique amateur par le biais de résidences, au cours desquelles sont organisés des stages entre amateurs et professionnels.

Il collabore au :

- Parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau (hébergement d'expositions...).
- Festival des Fenêtres de l'Avent (prêt de matériel, achat de spectacle en commun).

Sa situation géographique en fait aussi un partenaire des acteurs culturels du territoire élargi au Pays Thur/Doller; à l'image des Scènes Thur/Doller, projet mené en partenariat avec le Relais Culturel de Thann.

D'autres formes de partenariats sont mises en place entre les différents organismes, institutions, associations qui oeuvrent sur cet espace : Médiathèque de Cernay et de Thann, Relais Culturel de Thann, associations diverses (AJC de Wattwiller, Musique Municipale, Associations Arts et Sons, La Clef des Arts...), Communautés de Communes, Pays Thur/Doller.

E) L'Espace Grün : actif au sein de réseaux, et partenaire de manifestations régionales

Au-delà des échelles d'intervention territoriales de Cernay & Environs, ou encore du Pays Thur Doller, l'Espace Grün est actif au sein de nombreux réseaux et partenaire de diverses manifestations :

- *Alsace Cinémas*, pour la programmation cinéma Art et Essai et le festival de cinéma *Augenblick*.
- Le réseau *Résonances*, réunissant plusieurs lieux du Sud Alsace, et proposant des actions communes portant sur la diffusion du spectacle vivant auprès des publics.

- Le réseau Quint'Est, association regroupant des lieux de diffusion des 5 régions du grand Est avec pour objectifs:
 - De promouvoir la création artistique,
 - De contribuer à une meilleure circulation des oeuvres du spectacle vivant,
 - De favoriser l'ouverture à toutes les disciplines artistiques,
 - D'organiser des temps de rencontre artistique

- Partenaire du festival Momix organisé par le CREA de Kingersheim.

- Partenaire du festival Enfant-Phare.

- Partenaire du festival du cinéma allemand Augenblick.

ESPACE GRÜN
PREVISIONNEL 2008 TTC

Charges d'exploitation		444 880,00
achats spectacles expositions animations	145 000,00	
achats films	60 000,00	
achats cinéma	11 000,00	
collège au cinéma	4 000,00	
Achats marchandises	5 500,00	
Electricité	17 000,00	
Chauffage	30 000,00	
Eau + Poubelles	3 200,00	
chevalat d'or	4 300,00	
Pratiques artistiques	7 000,00	
Fourn. Bureau	5 000,00	
Location copieur	3 000,00	
Location matériel	3 000,00	
location véhicule + entr	3 000,00	
loyer	18 000,00	
Nettoyage	36 000,00	
maintenance/repairs	40 000,00	
Assurances	2 800,00	
honoraires/frais	6 350,00	
Information/ communication	15 000,00	
Frais dépt	7 000,00	
Frais receipt.	3 600,00	
Frais poste	10 000,00	
Frais telephone	5 000,00	
Impôts et taxes		13 860,00
Impôts et taxes	700,00	
TSA	12 860,00	
Salaires et traitements		339 000,00
Salaires	233 000,00	
Charges sociales	106 000,00	
Amortissements		180,00
	180,00	
Total charges		787 380,00

Espace Grün_32, rue Georges RISLER_98700 CERNAVY_BP 2008_ Jacques Boura_Thierry Bliay

Ventures (bar et cassettes)		4 000,00
Production Vente		243 000,00
Spectacles	56 000,00	
Cinéma	120 000,00	
loc salle	50 000,00	
Chevalat d'or	7 000,00	
Atelier peugeot	5 000,00	
stages + collège Cassin	5 000,00	
Subventions		527 480,00
CNASEA Csf-CEC	2 580,00	
Agence Culturelle d'Alsace	7 600,00	
Ville de Cernay	323 000,00	
Ville de Cernay (Maint.)	34 000,00	
Com. Com. Cernay et environs	50 000,00	
Conseil Général du Haut-Rhin	30 000,00	
DRAC Alsace	58 000,00	
Aide Apprentissage	2 500,00	
FNCF Canal+	2 200,00	
Conseil régional d'Alsace	10 000,00	
UHA (carte culture)	200,00	
CNC (art et essai)	6 500,00	
Autres (cotisations)	550,00	550,00
AREA	9 000,00	9 000,00
Publifix cinéma	1 880,00	1 880,00
Produits financiers	2 500,00	2 500,00
Produits exceptionnelles	0,00	
Produits gestion courantes	3 500,00	3 500,00
Partenaires	5 500,00	5 500,00
Total produits		787 380,00

fait le 23/12/2007 modifié le 11/04/08

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES

Commission de la Culture du 25 Juin 2008

Association

Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 61674

(D 023)

N°	Bénéficiaire	Nature	Budget prévision.	Intervent. souhaitée	Subvention allouée en 2007	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	ASSOCIATION DE GESTION DE L'ESPACE GRÜN DE CERNAY	Projet culturel de territoire : avenant 2008 au contrat culturel 2005/2007 entre le Département, la Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Espace Grün de Cernay	797 390 €	28 000 €	28 000 €	28 000 €	
							28 000 €

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES

Commission de la Culture du 25 Juin 2008

Commune

Fonction 311 - Nature 65734 - Enveloppe 61672

(D 023)

N°	Bénéficiaire	Nature	Budget prévision.	Intervent. souhaitée	Subvention allouée en 2007	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS	Projet culturel de territoire : avenant 2008 au contrat culturel 2005/2007 entre le Département, la Communauté de Communes de Cernay et Environs et l'Esace Grün de Cernay	82 162,20 €	40 000 €	53 000 €	40 000 €	
						40 000 €	